

# PS



Secrétariat national à la Riposte

5 avril 2013

## APRÈS LES AVEUX DE JÉRÔME CAHUZAC, DES DÉCISIONS FORTES POUR UNE RÉPUBLIQUE EXEMPLAIRE

Depuis plusieurs mois, Jérôme Cahuzac dément les accusations graves portées contre lui – détention d'un compte bancaire à l'étranger pour frauder le fisc –, trahissant ainsi la confiance du Président de la République, du Premier ministre, du gouvernement, des députés et de l'ensemble des Français. Lorsqu'en mars une information judiciaire a été ouverte, François Hollande a immédiatement demandé à son ministre de démissionner. Celui-ci a continué à affirmer qu'il ne détenait aucun compte à l'étranger. Le 2 avril, Jérôme Cahuzac avouait avoir menti, et déclarait détenir un compte dont les fonds (600 000 €) ont été placés en Suisse puis à Singapour. François Hollande et Jean-Marc Ayrault ont fait part de leur stupeur et de leur colère : Jérôme Cahuzac, par ce double manquement à l'intégrité et à la vérité, a commis une « *impardonnable faute* ».

### JEAN-MARC AYRAULT : « GARANTIR L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE »

Dès le 2 avril, lors du journal télévisé de France 2, le Premier ministre s'est exprimé avec clarté sur les points suivants :

- > Ni le Président de la République, ni le Premier ministre n'étaient au courant de l'existence de ce compte ;
- > Le Chef de l'État et le gouvernement ont à chaque étape laissé la justice et la presse faire leur travail en toute indépendance ;

> Le mensonge de Jérôme Cahuzac est une faute morale et individuelle grave, la responsabilité ne peut être portée par l'ensemble des responsables politiques qui dans leur immense majorité souhaitent porter de nombreuses réformes pour avancer vers une République exemplaire.

### FRANÇOIS HOLLANDE : « DES DÉCISIONS FORTES POUR UNE RÉPUBLIQUE EXEMPLAIRE »

Le lendemain, 3 avril, lors d'une allocution télévisée, François Hollande s'est exprimé avec force en affirmant que les actes de l'ancien ministre constituent un outrage à la République. Il a annoncé les trois mesures suivantes :

- > La réforme du Conseil supérieur de la magistrature d'ici cet été devrait permettre de renforcer l'indépendance de la justice pour lui donner les moyens d'agir en toute liberté ;
- > Tous les ministres et parlementaires seront soumis à un contrôle de leur patrimoine, qui sera rendu public ;

> Tous les élus condamnés pour fraude fiscale ou blanchiment d'argent se verront déchus de leur mandat électif.

Il a également déclaré que « Jérôme Cahuzac n'a bénéficié d'aucune protection autre que la présomption d'innocence ». Il faut désormais que la justice suive son cours sans entrave.

# RIPOSTE

## HARLEM DÉSIR : « ESPRIT DE RESPONSABILITÉ ET ÉTHIQUE RÉPUBLICAINE »

Harlem Désir a, dès la publication des aveux de l'ancien ministre, affirmé qu'il s'était lui-même « exclu de fait du Parti socialiste » et qu'il « n'en sera désormais plus membre ».

Puis, le Premier secrétaire s'est adressé directement aux militants en leur adressant une lettre : « Ces actes sont incompatibles avec les exigences de la vie politique et des mandats publics qui lui avaient été confiés. Ils constituent une blessure pour tous les socialistes (...). La droite et l'extrême-droite essaient de tirer profit aujourd'hui de cette situation pour se livrer à

*une surenchère politicienne dangereuse: elles instrumentalisent une affaire individuelle à des fins de déstabilisation du Président et du gouvernement. Nous ne devons pas l'accepter. Il est particulièrement inacceptable de voir l'UMP et le Front national se réunir derrière le même langage et la même exploitation indigne de cette affaire, exploitation délétère qui alimente l'anti-républicanisme. La situation exige au contraire des dirigeants politiques qu'ils fassent preuve d'un grand esprit de responsabilité et d'éthique républicaine ».*

## FACE À UNE OPPOSITION AMNÉSIQUE ET DANS L'OUTRANCE, RIPOSTER AVEC FORCE

De nombreux élus UMP profitent de la situation, oubliant visiblement que c'est la politique dans son ensemble qui peut subir les conséquences de cet épisode, oubliant également combien ces dernières années la droite a entravé non seulement l'indépendance de la presse, mais également le travail de la justice ainsi que mélangé sphère publique et intérêts financiers.

Tous ces derniers jours, Copé, Fillon, Morano, Raffarin, Guaino, Le Pen et consorts ont défilé sur les plateaux de télévision demandant la démission du gouvernement, attaquant avec violence Pierre Moscovici, exigeant - de concert avec le Front national - un remaniement ou la dissolution de l'Assemblée nationale.

### Tournons-nous vers les Français et interpellons la droite :

#### Des décisions rapides prises par François Hollande et Jean-Marc Ayrault

- > Dès l'information judiciaire ouverte, la démission de Jérôme Cahuzac a été demandée par le Chef de l'État et le Premier ministre
- > Quelques instants après la publication de ses aveux, François Hollande a condamné les actes et le mensonge de l'ancien ministre
- > Le soir même des aveux, le Premier ministre s'est exprimé à la télévision. Il a depuis demandé à Jérôme Cahuzac de renoncer à ses indemnités d'ancien ministre du budget
- > Il n'y eut aucune ni hésitation, ni indulgence dans la majorité

#### Une justice indépendante

- > C'est parce que François Hollande et Jean-Marc Ayrault ont tout fait pour que la justice et la presse travaillent en toute indépendance que la vérité a pu apparaître si rapidement ce qui ne fut hélas pas le cas lors du précédent quinquennat.
- > Cela tranche avec le passé le plus récent, lorsque Henri Guaino par exemple s'est attaqué au

juge qui a mis en examen Nicolas Sarkozy en déclarant que le magistrat avait « sali l'image de la France ».

#### Jérôme Cahuzac : une responsabilité individuelle

- > C'est la responsabilité individuelle de Jérôme Cahuzac qui est engagée, en aucun cas, ses actes, aussi graves soient-ils, ne peuvent engager ni le Président, ni le gouvernement, ni la majorité parlementaire
- > Remanier le gouvernement ou procéder à de nouvelles élections législatives n'ont aucun sens et ne répondent en rien à l'exigence portée depuis un an et dont l'affaire Cahuzac montre encore l'absolue nécessité : renforcer la moralisation de la vie publique

#### L'administration fiscale a agi avec diligence

- > Pierre Moscovici et son administration ont agi de façon irréprochable. Tous les éléments ont été transmis à la justice.
- > Tous les moyens ont été utilisés pour aider à l'établissement de la vérité

#### La moralisation de la vie publique en marche depuis les premières semaines du quinquennat

- > Ce n'est pas à l'occasion des aveux de Jérôme Cahuzac que le Chef de l'État s'est engagé dans la moralisation de la vie publique
- > Pendant cinq ans Nicolas Sarkozy et l'UMP ont augmenté leurs rémunérations, attaqué l'indépendance de la justice et de la presse, délégitimé le travail des élus locaux, sans compter les pratiques dont la justice est saisie (commandes d'enquêtes d'opinion sans appel d'offre, financement de la campagne de 2007)
- > Lors de la campagne présidentielle, François Hollande s'est engagé pour une République exemplaire et dès les premières semaines du quinquennat des mesures ont été adoptées,

des chantiers sont lancés : réduction de 30 % de la rémunération du président de la République et des ministres, signature par chaque ministre d'une charte de déontologie, réforme du Conseil constitutionnel, réforme du statut pénal du chef de l'État, consolidation de l'indépendance du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), amélioration du financement des campagnes présidentielles

## L'extrême droite jamais très éloignée des condamnations en justice

- > Depuis toujours et particulièrement ces derniers jours, le Front National ne cesse de dire qu'il est le seul parti dont les élus n'ont jamais été condamnés. C'est faux !
- > Rappelons : Brunot Mégret en 2006 pour détournement de fonds, Daniel Simonpieri (FN puis UMP), condamné pour favoritisme, fausses factures et emploi fictif, Guy Cannie 2011, condamné pour escroquerie en bande organisée, Jacques Bompard (FN) 2008-2010, mis en examen pour prise illégale d'intérêt.
- > Le FN trompe les Français. Les responsables d'extrême droite cherchent depuis toujours à utiliser des élus mis en cause pour attaquer les partis politiques, le système démocratique et la République. Or, leurs pratiques et leur fonctionnement sont en contradiction totale avec ce qu'ils disent défendre.

## La droite votera-t-elle les mesures proposées ?

- > Il faut maintenant interpellier sans cesse les élus de droite : voteront-ils l'ensemble des mesures présentées par le Président de la République ? Quatre projets de loi constitutionnelle, un projet de loi sur le non cumul des mandats, un prochain texte contre les conflits d'intérêts et pour la publication des déclarations de patrimoine des ministres et des parlementaires vont être soumis au vote du Parlement : les élus socialistes soutiendront ces avancées, mais l'opposition de droite, elle, que fera-t-elle ? Publication du patrimoine des élus, inéligibilité des élus condamnés, indépendance de la justice : que dit la droite ?
- > Déjà, ses dirigeants ont déclaré ne vouloir aucune évolution des institutions : nous devons les mettre face à leurs responsabilités et devant les Français qui attendent ces décisions d'intérêt général. Le 4 avril, François Hollande l'a dit avec force : en ce domaine, la démocratie, la transparence et la moralisation de la vie publique, « j'irai jusqu'au bout ».

Les Français sont choqués et en colère. La droite et l'extrême droite usent et abusent de la situation en espérant gagner ainsi la confiance des électeurs, les uns parce qu'ils n'ont aucun projet pour la France, les autres parce qu'ils prospèrent sur une défiance à l'égard du fonctionnement de nos institutions.

## Rien ne nous détournera des priorités des Français : redresser le pays, garantir la justice sociale, approfondir la démocratie

### Le gouvernement agit et c'est cela que nous devons dire au Français :

- > Bataille pour l'emploi, les premiers outils ont été votés et mis en oeuvre : contrats de génération et emplois d'avenir, pacte de compétitivité et filières industrielles
- > Un renforcement des moyens accordés à Pôle emploi avec la création de 2 000 nouveaux postes en CDI
- > Projet de loi pour la sécurisation de l'emploi (discuté ces jours-ci à l'Assemblée et détaillé dans la prochaine lettre)
- > Les crédits d'impôt recherche plus simples et plus accessibles aux PME
- > Gratuité des terrains publics pour construire des logements sociaux
- > Réforme des rythmes scolaires, des emplois créés dans l'Éducation nationale dès la rentrée 2013 notamment pour l'accueil des enfants de moins de trois ans
- > 500 emplois créés pour la justice et création des zones de sécurité prioritaires.
- > Le mariage ouvert à tous les couples